



Communiqué de la Présidence en date du 12 mars 2018

Le Conseil d'Administration de l'Université doit se réunir aujourd'hui à 14h, pour voter notre projet d'établissement pour la période 2018-2021.

Ce projet, dont nous avons annoncé les bases lors de notre campagne, a l'ambition de nous permettre d'accomplir au mieux notre mission de service public, en jouant pleinement le rôle d'ascenseur social pour lequel l'Université a été créée. Il développe aussi une stratégie de recherche distinctive, avec le but de maintenir une université de plein exercice, dans un paysage national actuel qui bouscule les petites et moyennes universités.

Notre contrat d'établissement avec l'État aurait dû débuter dès le mois de janvier 2018. Le dialogue contractuel qui s'est tenu au Ministère la semaine dernière avec le pôle contrat de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a d'ailleurs mis en évidence cette incohérence de calendrier.

Le projet d'établissement était supposé être voté par notre Conseil d'Administration au mois de novembre dernier, et nous n'avons pu tenir séance, du fait de l'occupation par des étudiants de l'amphithéâtre dans lequel devait se dérouler le Conseil d'Administration. Lors du Conseil d'Administration suivant, le 18 décembre, la tension créée par les opposants au projet nous a amenés à décider de surseoir au vote du projet d'établissement et à chercher à apporter des réponses aux questions principales.

Les 3 derniers mois ont donc été l'occasion, avec la tenue de 5 réunions, d'échanges constructifs avec la communauté sur les deux grands axes stratégiques de l'Université, respectivement consacrés à la réussite de nos étudiants d'une part, et la spécialisation de la recherche d'autre part. Nous avons invité les responsables de toutes les licences et masters, ainsi que les représentants syndicaux du Comité Technique, les membres du Conseil d'Administration, les personnes en situation de responsabilité, les étudiants du collectif et les étudiants élus, et tous ont pu exprimer leurs souhaits.

Nous concluons donc aujourd'hui une phase de préparation de deux années, passées à construire ce projet, l'amender, le préciser, au gré des interactions que nous avons créées avec la communauté.

Le Conseil d'Administration de cet après-midi doit désormais se prononcer sur cette démarche collective et globale, qui après avoir reçu un soutien politique fort du Conseil Académique la semaine dernière (90% de votes favorables), doit se concrétiser au travers du vote sur le texte.

Or des informations internes et externes à l'Université nous sont parvenues, pour nous alerter sur une très forte probabilité de nous retrouver dans l'impossibilité de tenir ce nouveau Conseil d'Administration cet après-midi, des étudiants ayant affiché leur volonté d'empêcher l'accès à l'amphithéâtre dans lequel celui-ci est supposé se tenir. D'autre part des menaces personnelles à mon encontre ont été proférées.

Face à la répétition d'une situation qui vise à empêcher la tenue du Conseil d'Administration et à affaiblir la démocratie universitaire, nous avons été contraints de prendre les mesures nécessaires pour assurer non seulement la sérénité, mais surtout, l'intégrité physique des membres.

C'est pourquoi j'ai décidé de prendre les mesures nécessaires pour que ce Conseil d'Administration puisse se tenir cet après-midi. Ainsi la réunion a été relocalisée à l'extérieur de l'Université, avec filtrage de ses accès, de manière à éviter les perturbations et à assurer aux administrateurs les conditions de sérénité et de sécurité indispensables à l'exercice de leur mandat.

Soyez persuadés, chères et chers collègues, que notre équipe aurait bien sûr préféré ne pas en venir là, pensant toujours que le jeu de la démocratie, qui s'appuie sur des élus représentant l'ensemble de la communauté universitaire, pourrait être respecté de tous.

Je vous prie de croire, chères et chers collègues, dans mon engagement total au service de notre institution.

Jean-Marc OGIER

Président de l'Université de La Rochelle